



Programme de formation

Prévention des risques usines de liants et d'enrobés

Dangers et analyse de risques - les fondamentaux

2 jours

CETTE FORMATION REpond AUX OBJECTIFS SUIVANTS

♦ Population concernée

Ce stage s'adresse à l'ensemble des salariés suivants :

- ✓ Les opérateurs et manipulateurs,
- ✓ Les chefs d'usines de liants et d'enrobés
- ✓ Les personnes responsables concernés par la sécurité des opérations (Technique, Matériel, ...)

♦ Objectifs généraux

- ✓ Comprendre l'ensembles des enjeux individuels et sociétaux liés au volet Santé Sécurité des activités exercées,
- ✓ Développer sa connaissance :
 - des principaux dangers dans les usines de fabrication de liants routiers ou d'enrobés,
 - des mesures de prévention / protection
- ✓ Acquérir ou développer la notion d'analyse de risque pour les identifier et les maîtriser par le biais de règles et consignes,
- ✓ Renforcer son intérêt pour une implication personnelle dans le respect des règles et consignes.

♦ Objectifs spécifiques :

A l'issue de ce stage, on aura en particulier traité les thèmes suivants :

- ✓ Les produits hydrocarbonés : Fiches de données Sécurité, mode de chauffage
- ✓ L'inflammabilité et l'explosivité,
- ✓ Les énergies et la consignation/déconsignation,
- ✓ Les espaces clos,
- ✓ Les autres dangers majeurs (Circulation d'engins, hauteur, ...)
- ✓ Le retour d'expérience après accidents
- ✓ L'analyse de risques liés à des opérations courantes

♦ Déroulement pédagogique

Ce stage fait appel à une pédagogie active demandant la participation de chacun. Des illustrations photos et vidéos seront utilisées. Il sera largement fait appel au travail en sous-groupes.

- ✓ D'abord comprendre comment arrivent les accidents :
 - Le rôle de l'organisation, des procédures, du comportement.
- ✓ Ensuite, acquérir l'outil d'analyse de risques :
 - Les principaux dangers
 - La méthode d'analyse
- ✓ Enfin, utiliser cet outil sur des cas concrets choisis par les intéressés tout en apportant au fur et à mesure les réponses et compléments de connaissance nécessaires.



◆ **Modalités pratiques**

La formation intervient sur une durée de 16heures / 2 jours répartis idéalement ainsi

- ✓ du lundi à 13h30 au mercredi 12h30



Lundi	Sujets traités
13h30	<ul style="list-style-type: none"> * Accueil / organisation / déroulement du stage * Auto-bilan * Objectifs / Attentes des stagiaires * Enjeux de la Santé et Sécurité pour l'Entreprise, pour l'Individu * Définitions : Danger, risque, accident, conséquence, probabilité, gravité * Notion de série causale / Prépondérance du facteur humain * Les règles pour pallier aux erreurs d'évaluation du risque
17h30	<ul style="list-style-type: none"> * L'effet « iceberg » / notion d'écart par rapport au référentiel * Les outils de la prévention * La Démarche de prévention et le besoin de Règles

Mardi matin	Sujets traités
08h30	<ul style="list-style-type: none"> * L'analyse de risque : Principe et Méthode * Application sur des exemples concrets de tâches élémentaires, choisis par les participants : Travail en sous-groupes * Réalisation de fiches" mini-requis"
12h30	

Mardi après-midi	Sujets traités
13h30	<ul style="list-style-type: none"> * Les Facteurs de risques liés aux produits : épidémiologie, explosivité, Inflammabilité * Les Fiches de données de Sécurité * Le chauffage des produits * Les travaux en espace confinés * La consignation Déconsignation * La gestion des travaux : Permis et Plan de prévention * Rex sur accidents
17h30	

Mercredi matin	Sujets traités
8h30	<ul style="list-style-type: none"> * Les travaux en espace confinés * La consignation / déconsignation * Les autres risques classiques : déplacements, manutention, levage, électricité, bruit, travaux en hauteur, * Rex sur accidents * La gestion des travaux : Permis et Plan de prévention (présentation rapide) * Les différents types de permis
12h30	<ul style="list-style-type: none"> * Application à des cas de travaux simples * Correction de l'auto-bilan * Questions réponses * Bilan <p>FIN DE STAGE</p>

Propriété intellectuelle :

Le client reconnaît la propriété littéraire et artistique d'ETSCAF sur le programme et l'originalité de l'ensemble des documents produits, présentés et/ou communiqués à l'occasion de la formation. L'ensemble des documents remis par ETSCAF (convention, offre, livrets, documents pédagogiques, cartonnets Visite, etc...) reste la propriété d'ETSCAF.

En conséquence, le client s'interdit de diffuser ou permettre la diffusion de tout ou partie de ces éléments, par quelque système et sous quelque forme que ce soit.

Il s'interdit également d'assurer ou de faire assurer des représentations de tout ou partie des documents à des tiers à la présente convention, notamment à des fins commerciales.

De la même façon, le client s'interdit de reproduire, faire reproduire ou permettre la reproduction, même partielle, de l'ensemble des supports de formation qui demeurent la propriété d'ETSCAF, sans autorisation préalable de sa part.

La violation de ces dispositions pourra entraîner, outre la réparation du préjudice subi par ETSCAF, l'interdiction sous astreinte de poursuivre ces agissements.

De même, le contenu des supports de formation reste la propriété d'ETSCAF. Les supports remis aux stagiaires ne pourront être communiqués à un quelconque tiers. Toute copie même partielle des documents est strictement interdite.

ETSCAF est également soumis aux plus strictes règles de confidentialité quant aux documents qui pourraient lui être remis par le client pour la préparation de son intervention, et quant aux informations recueillies lors de celle-ci. Les documents transmis par le client resteront sa propriété.